

Avis voté en plénière du 28 juin 2017

Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité

Déclaration du groupe CGT-FO

La réflexion proposée par le rapport et l'avis impose une meilleure compréhension de notre fonctionnement social, afin de prendre des mesures adaptées à l'évolution de notre modèle républicain, et d'améliorer les dispositifs qui permettent le « bien vivre ensemble ».

En effet, si les 2 piliers de notre devise républicaine, Liberté et Egalité, sont encadrés par des lois, le 3^e pilier, la Fraternité, relève plus de l'investissement individuel, associatif, ou militant et est moins identifiable dans les règles qui structurent les rapports sociaux dans notre pays.

L'avis présenté aujourd'hui met en lumière l'ampleur du phénomène de l'isolement social, sa nature et les conséquences pour la personne qui le subit, mais aussi en termes de cohésion sociale. Il montre l'importance des solidarités naturelles (familiales, voisinage...) ou organisées (institutions, associations, syndicats...).

L'isolement social est généralement le résultat de causes diverses et multiples, qui s'accumulent et se conjuguent, même si parfois, il suffit d'un événement ponctuel pour qu'il s'installe durablement.

Néanmoins, la corrélation entre niveau socio-économique et isolement social est établie.

L'isolement est un facteur aggravant dans toutes les situations de fragilité, notamment en matière de santé; c'est une cause majeure de non-recours aux droits.

L'ensemble des préconisations proposées dans l'avis, qui va dans le sens d'une meilleure connaissance du phénomène et invite à susciter des dynamiques collectives dans tous les champs d'intervention sociale, propose des réponses au problème posé.

Un regret pour le groupe FO : la modestie des recommandations concernant le rôle des professionnels qui œuvrent dans le secteur de la prise en charge sociale. Si l'accent est mis sur la coordination des actions, la formation professionnelle des intervenants et la cohérence des niveaux d'interventions, il manque peut-être une réclamation forte de responsabilité, et donc de mise à disposition de moyens, pour que ces préconisations deviennent réellement opérationnelles. Les professionnels de terrain, et notamment ceux qui exercent dans le champ de l'action sociale, subissent aujourd'hui des réductions de moyens qui accentuent la désocialisation des personnes dont ils ont la charge ; ils se voient confier des missions de service public et devraient avoir le soutien nécessaire pour les exercer pleinement.

En revanche, cet avis met en lumière des coopérations nouvelles, notamment en termes d'habitat et de vie collective, et invite à les intégrer dans les politiques d'aménagement.

Plus globalement, les réponses proposées aux difficultés identifiées invitent à une mobilisation qui doit impliquer tous les niveaux d'intervention sociale.

Cet avis est finalement optimiste et mobilisateur et le groupe FO l'a voté.